

PAR COURRIEL
consultations@finances.gouv.qc.ca

Le 11 février 2026

Consultations prébudgétaires 2026
Ministère des Finances
390, boulevard Charest Est
Québec (Québec) G1K 3H4

Objet : Consultations prébudgétaires 2026

Madame, Monsieur,

Le Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ) désire partager ses préoccupations et des recommandations en vue du budget 2026.

Le CTAQ en bref

Le Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ) est le principal regroupement d'entreprises dans le secteur de la transformation alimentaire (TA) au Québec. Il s'agit d'une fédération de quatorze associations sectorielles comptant plus de 650 membres et qui regroupe 80 % du volume d'affaires d'une industrie de 41 milliards de dollars.

Le CTAQ a pour mission d'orchestrer l'excellence et la croissance durable du secteur de la transformation alimentaire en appuyant ses parties prenantes et en unifiant l'écosystème.

L'impact du secteur de la transformation alimentaire (TA) dans l'économie québécoise

L'industrie des aliments et boissons est le premier secteur manufacturier en importance au Québec, avec des livraisons manufacturières dépassant les 40,9 G\$ annuels (2025), soit 18 % du secteur manufacturier québécois. Les livraisons sont en constante croissance.

Avec plus de 2 000 entreprises réparties sur l'ensemble du territoire québécois dans 2 500 établissements, il s'agit également du premier employeur manufacturier. Le secteur de la TA emploie directement 75 000 personnes dans les entreprises, environ 25 000 dans les entreprises connexes et compte plus de 150 000 emplois indirects et induits, pour un total de plus de 287 000 emplois.

Contexte économique

Le contexte économique canadien est incertain. Les tarifs américains nuisent aux exportations non énergétiques même si une majorité de produits entrent aux États-Unis sous l'ACEUM.

La croissance économique anticipée pour 2026 sera d'environ 1,5 %. Le Québec devrait afficher une croissance inférieure à la moyenne canadienne.

L'industrie de la TA est le principal acheteur, pour près de 70 %, de la production agricole québécoise. Par conséquent, son rôle est primordial dans l'atteinte des objectifs de la Politique bioalimentaire du gouvernement du Québec. La présence des entreprises agroalimentaires dans les régions suscite la vitalité économique et un cadre de vie pour une société québécoise vieillissante.

Enjeux

Immigration

Le CTAQ est préoccupé face aux changements annoncés par le ministre de l'Immigration. Les annonces du 30 janvier du gouvernement du Québec concernant l'abolition définitive du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) et la mise en œuvre du Programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ) pour 2026 soulèvent des inquiétudes légitimes pour plusieurs entreprises de transformation alimentaire, particulièrement en matière de stabilité des opérations et de la main-d'œuvre.

La transformation alimentaire est un maillon essentiel de l'autonomie alimentaire du Québec : notre industrie transforme plus des deux tiers de la production agricole québécoise, crée des emplois durables dans toutes les régions et assure l'approvisionnement alimentaire de la population. Sans main-d'œuvre stable, c'est l'ensemble de cette chaîne qui est fragilisée.

Le CTAQ est déçu que le ministre Jean-François Roberge ait exclu toute clause de droits acquis, alors qu'il avait pourtant démontré une ouverture à cet égard lors des audiences en commission parlementaire. L'industrie a besoin de temps et de prévisibilité pour s'adapter aux nombreux changements qui ont touché le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) au cours des dernières années.

Le CTAQ insiste sur le fait que les travailleurs étrangers temporaires intégrés, francisés, établis en région et œuvrant dans un secteur stratégique qui nourrit la population québécoise doivent être reconnus comme une priorité dans les processus de sélection.

Collecte sélective

Depuis le 1^{er} janvier 2025, le système de collecte sélective a migré vers la Responsabilité élargie des producteurs (REP). Ce changement de règles ajoute une charge financière accablante pour les entreprises du Québec.

Les couts du système ont explosé : de 285 M\$ en 2023 (ancien système) à 457 M\$ en 2025 pour atteindre 810 M\$ en 2026 (483 M\$ pour 2026 + 327 M\$ pour 2024). C'est intenable. Ni le ministère de l'Environnement ni ÉcoEntreprise Québec n'ont pris en considération la capacité financière des entreprises du Québec d'assumer une telle charge. Une PME qui payait 100 k\$ en 2024 a payé 300 k\$ en 2025 et devra assumer des factures au montant de 500 k\$ en 2026. De nombreuses entreprises ont vu leur fardeau financier être multiplié par 3 ou par 4.

Les couts de gestion de la collecte sélective, en 2026, totaliseront 810 M\$ soit 2 % des livraisons manufacturières de l'industrie de la transformation alimentaire (40,9 G\$). À terme, les entreprises transféreront ces couts aux consommateurs qui verront l'inflation alimentaire augmenter de 2 % en plus de l'IPC actuel.

Le CTAQ demande

- Que le gouvernement du Québec assume sa décision de reporter de 2 ans (de mars 2025 à mars 2027) la consigne, ce qui ajoute au fardeau de la collecte sélective un montant de 54 M\$;
- Que le gouvernement du Québec assume les couts de compensation aux municipalités pour les frais de 2024 soit un montant de 327 M\$ que les entreprises sont dans l'incapacité d'assumer en plus des participations financières aux producteurs (PFP) pour le nouveau système ;
- Que le gouvernement du Québec limite la hausse de l'inflation alimentaire en compensant les couts additionnels du système de collecte sélective au Québec.

Les vins embouteillés

L'Association des négociants embouteilleurs de vins (ANEV) regroupe les plus importants embouteilleurs de vins au Québec. Cette industrie génère 600 emplois qualifiés, 634,5 M\$ en ventes au détail et plus de 230 M\$ en revenus pour l'État québécois.

Équité dans le régime (REP) : depuis l'entrée en vigueur du nouveau régime de responsabilité élargie des producteurs REP, les frais de collecte sélective son maintenant majorés par la Société des alcools du Québec (SAQ), alors que les produits importés embouteillés à

l'origine ne le sont pas. Cette situation crée un désavantage concurrentiel structurel pour les entreprises installées au Québec.

L'ANEV demande que le gouvernement du Québec crée un nouveau volet du Programme d'appui au positionnement des alcools québécois (PAPAQ) pour compenser temporairement le désavantage compétitif créé par l'application inéquitable des frais de collecte sélective aux embouteilleurs locaux, selon le principe du volet 4 du PAPAQ créé pour les vigneron québécois lors du litige à l'OMC.

Allègements de taxes et de majoration pour les spiritueux québécois

À l'heure actuelle, le cadre réglementaire et fiscal québécois ne fait aucune distinction entre une petite distillerie indépendante et une multinationale des spiritueux. Les microdistilleries du Québec sont assujetties aux mêmes lois, aux mêmes taxes et aux mêmes majorations que des entreprises aux volumes et aux moyens financiers sans commune mesure. Cette situation crée un déséquilibre qui comprime les marges, limite la capacité d'investir et freine le développement d'entreprises pourtant enracinées dans leurs régions et porteuses d'un fort potentiel économique et agrotouristique.

La reconnaissance d'un véritable statut de petite distillerie, accompagné d'allègements adaptés à la taille et aux volumes de production, constitue donc un levier essentiel. Plusieurs provinces canadiennes ont déjà choisi de moduler leurs règles afin de soutenir les premiers volumes de production, sans créer d'avantages indus pour les grands joueurs. En faisant de même, le Québec donnerait de l'oxygène à ses microdistilleries, consoliderait une filière en croissance et maximiserait les retombées économiques locales, tout en favorisant une concurrence plus équitable avec les produits importés.

Fondation INITIA

La Fondation INITIA est un organisme à but non lucratif qui œuvre depuis plus de 30 ans au développement de la relève alimentaire québécoise. Elle soutient les étudiants, les jeunes professionnels, les entrepreneurs et les repreneurs par des initiatives structurantes en mentorat, en reconnaissance entrepreneuriale et en valorisation des talents. Par ses actions, Initia contribue directement au développement des compétences, à la rétention de la main-d'œuvre et à la pérennité des entreprises de transformation alimentaire partout au Québec.

Développement et rétention de la relève en transformation alimentaire

Le secteur de la transformation alimentaire fait face à des défis croissants en matière de main-d'œuvre, de transfert de connaissances et de continuité entrepreneuriale. Les besoins

de la relève sont en augmentation, alors que les ressources des organismes qui les soutiennent demeurent limitées et souvent instables.

Le programme de mentorat spécialisé d'INITIA répond à ces enjeux en accompagnant concrètement les entrepreneurs, les jeunes professionnels et les repreneurs. Toutefois, l'accès au mentorat demeure actuellement limité par des contraintes financières, malgré une demande réelle et croissante de la part des entreprises du secteur.

La Fondation INITIA demande que le gouvernement du Québec prévoie un appui financier structurant et dédié aux initiatives de mentorat et de développement des compétences de la relève en transformation alimentaire, notamment par l'entremise de la Fondation INITIA, afin de :

- Favoriser l'entrepreneuriat et la transmission des entreprises;
- Soutenir l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre;
- Promouvoir les 15 programmes de formation en transformation alimentaire;
- Renforcer la compétitivité des entreprises par le développement du leadership et des pratiques de gestion;
- Contribuer à la mise en œuvre de l'orientation 2.4 de la Politique bioalimentaire 2025–2035 visant à favoriser l'entrepreneuriat ainsi que l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre.

Un tel appui permettrait de consolider et d'élargir des initiatives éprouvées, au bénéfice direct des entreprises et de l'ensemble de la filière bioalimentaire québécoise.

Le CTAQ a soumis les enjeux et les préoccupations du premier secteur manufacturier au Québec. Nous proposons plusieurs solutions et recommandations au bénéfice de la société et de l'économie québécoise.

Dans l'attente de lire le budget, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Sylvie Cloutier".

Sylvie Cloutier
Présidente-directrice générale